

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-846/SG/FP accordant un capital-décès aux ayants-droit d'un instituteur principal stagiaire du corps de l'enseignement public du premier degré.

n° 73-846/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 mai 1973

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1973

Date du numéro
10 juin 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Il sera alloué aux ayants droit de Djama Aden Chouaib, ex-instituteur principal stagiaire du cadre territorial de l'enseignement technique du premier degré, décédé en juillet 1972, un capital-décès égal au quart du dernier traitement indiciaire annuel de de cujus. Art. 2 — Mme Amina Egal Hadi, Mile Kadra Djama et M. Mohamed Djama Aden Chouaib, veuve et enfants d'un ex-instituteur principal stagiaire de l'enseignement technique du premier degré, décédé en juillet 1972, sont admis à bénéficier d'une pension de réversion pour compter du 1er août 1972.